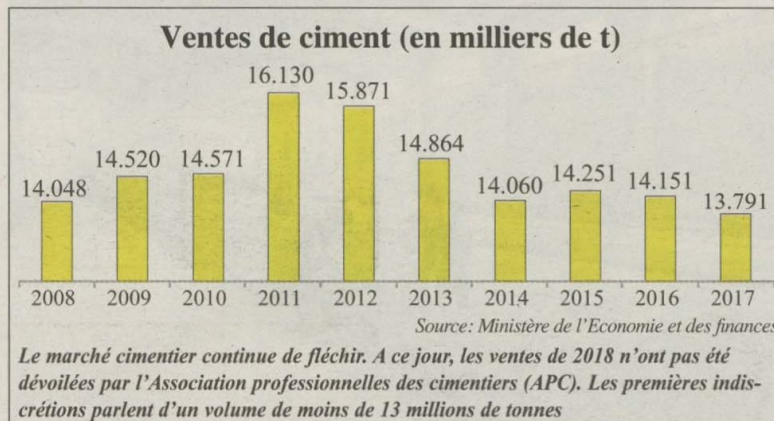


Matériaux de construction

2019 sera-t-elle l'année de la reprise?

- Les opérateurs misent sur la commande publique
- Mise en œuvre du contrat-programme FMC, restructuration... les objectifs fixés

RELANCE de la commande publique, reprise des chantiers, restructuration, lancement des écosystèmes... Les industriels des matériaux de construction ont tous les yeux rivés sur 2019. En adoptant une meilleure gestion et en réduisant leur volume de production, les opérateurs misent davantage sur la qualité et l'innovation. «En 2018, il y a eu des réductions de capacités mais aucune fermeture d'usines. Au contraire, plusieurs investissements sont dans le pipe dont la majorité concerne les produits en béton», précise David Toledano, président de la Fédération des matériaux de construction (FMC). La relance de la commande publique est également d'actualité. L'attri-



bution de plusieurs marchés (ONEE, OCP, Al Omrane...) a ravivé les espoirs face au manque de visibilité de la part des promoteurs immobiliers. Les secteurs du BTP ou de l'ingénierie dépendent à plus de 75% des commandes directes ou indirectes de l'Etat. Des marchés qui étaient déjà annoncés pour 2018 et qui accusent beaucoup de retard.

La reprise de l'immobilier tant attendue par les industriels des matériaux de

construction risque de tarder un peu. Il faudra encore du temps avant la mise en œuvre du plan de relance de l'habitat annoncé par le ministre Abdelahad Fassi Fihri. Comme attendu, l'année 2018 a été négative pour le secteur. Le département de l'Habitat a dressé un bilan peu reluisant. Baisse des transactions, hausse des prix... Le marché immobilier est en pleine léthargie. Ceci malgré l'avènement de produits

de la finance participative. Une baisse de la production de logements et des unités mises en chantier est observée depuis l'année 2015. Le programme de logements sociaux a largement atteint sa maturité. En 2018, le secteur a drainé 20% des dépenses fiscales contre 25,4% en 2017. Ces dépenses ont totalisé 8,48 milliards de DH en 2017 contre 7,65 milliards en 2016, soit une hausse de 10,8%. En plus des ressources mobilisées dans le budget général de l'Etat, les aides budgétaires à partir du Fonds solidarité habitat et intégration urbaine (FSHIU) se sont élevées à près de 22 milliards de DH sur la période 2002-2017, précise la direction du budget. Ces subventions sont destinées principalement aux programmes de résorption de l'habitat insalubre et d'amélioration du cadre de vie des ménages vulnérables. Entre 2006 et 2017, l'emploi dans le secteur du BTP maintient une tendance annuelle positive oscillant entre 800.000 et plus de 1 million de personnes employées. □

Nadia DREF
►►►

Matériaux de construction

Le béton prêt à l'emploi en rade

- La filière BPE a réalisé un chiffre d'affaire estimé à 2,5 milliards de DH HT en 2018
- Le taux de pénétration se situe à 13% contre 1,5% en 1994
- Innovation, certification, éthique... les chantiers prioritaires de la profession

MALGRÉ une année négative, l'optimisme est de mise chez les professionnels du béton prêt à l'emploi (BPE). «Ce n'est pas une année catastrophique, en dépit du repli des ventes. Le chiffre d'affaires réalisé durant l'année 2018 est estimé à 2,5 milliards de DH HT», tient à préciser Mohammed Khalid Lahlou, président de l'Association marocaine des producteurs de béton prêt à l'emploi (AMBPE) qui représente environ 80% des opérateurs.

Les professionnels misent sur une relance dès 2019. Plusieurs signaux sont déjà visibles. «C'est la commande publique qui sauvera la mise», confie un dirigeant d'une entreprise BTP. De nombreux chan-



Le béton prêt à l'emploi est un secteur à fort potentiel. L'avenir de la construction sera influencé par la recherche, l'innovation ainsi que la fiabilité des industriels (Ph. L'Economiste)

tiers ont été attribués depuis novembre dernier (ONEE, OCR, CGI, Al Omrane, ministères...) et qui vont démarer bientôt. «Nous attendons également des signaux de la part du secteur privé, surtout auprès des promoteurs immobiliers», souligne un autre opérateur.

Le taux de pénétration du BPE reste faible. Il se situe à 13% actuellement contre 1,5% en 1994 ([\[conomiste.com/article/batiment-le-bpe-veut-briser-les-resistances-son-utilisation\]\(https://www.leconomiste.com/article/batiment-le-bpe-veut-briser-les-resistances-son-utilisation\)\). A titre de comparaison, ce taux se développe de manière rapide en France, passant de 15% en 1970 à 60% en 2017. Par ailleurs, la consommation par habitant s'élève à 0,2 m3 contre 0,5 m3 en France et 1,4 m3 en Turquie. Ceci démontre la marge de progression possible du BPE. Pour renverser la tendance, les professionnels réunis au](https://www.leco-</p></div><div data-bbox=)

sein de l'AMBPE se sont restructurés pour mieux répondre au besoin du marché. Les entreprises misent davantage sur l'innovation et la qualité. De nouveaux investissements dans les produits en béton sont dans le pipe. Ils seront annoncés prochainement.

Pour booster les ventes, l'AMBPE a lancé un plan d'action intégrant l'échange avec les prescripteurs et les consommateurs finaux (auto-construteurs et promoteurs immobiliers) pour un meilleur choix du béton. Plusieurs actions ont été engagées dont l'organisation de deux tables rondes en marge du salon SIB pour échanger avec les différents acteurs du BTP et de l'immobilier.

Une filière organisée

L'INDUSTRIE du béton prêt à l'emploi concerne la production du béton et sa livraison jusqu'au chantier. Par ailleurs, il existe des entreprises qui disposent de leur propres centrales à béton installées sur des chantiers spécifiques (barrage, autoroute et autre ouvrage d'art...). Cette industrie contribue au développement d'une filière organisée dans différents domaines: exploitation des carrières, transport des matériaux, transport du béton et prestations industrielles. □

Côté formation, l'AMBPE a lancé le Massive Open Online Courses (MOOC béton). Des vidéos de vulgarisation créées en association avec la startup Welearn ainsi que d'autres fournisseurs de matériaux et de solutions à destination des prescripteurs.

Reste que les contraintes à dépasser sont énormes. Plusieurs pistes sont proposées par la profession. Comme le renforcement du contrôle des résistances des bétons livrés sur chantiers par les laboratoires ainsi que des spécifications de la norme concernant la durabilité. Les opérateurs appellent également à mettre à jour les cahiers des prescriptions spéciales (CPS) pour intégrer le respect de la norme marocaine du béton qui est obligatoire. Ils proposent l'arrêt de l'obligation des entreprises qualifiées de classes supérieures de disposer de centrales à béton dans leurs parcs. Autre doléance: la facilitation d'installation des centrales à béton, pour les industriels, en périphérie des centres urbains. Les opérateurs insistent également sur la vulgarisation des dispositions de la norme béton auprès des prescripteurs clés, à savoir les promoteurs, les BET, les architectes, les bureaux de contrôle ou encore les assurances. □

N.D.

«L'arrivée de nouveaux opérateurs a bouleversé le marché»

- L'Economiste: Comment s'est porté le secteur du béton prêt à l'emploi en 2018?

- Mohammed Khalid Lahlou: En 2018, nous avons pu remarquer un léger recul d'environ 8% du volume des ventes à l'échelle nationale. L'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché a bouleversé l'équilibre du marché surtout au niveau de l'axe Casablanca-Rabat. Une zone déjà très fragile vu le nombre des opérateurs et les marges très réduites. Cette augmentation a eu comme effet une chute encore plus importante des prix, mais aussi une crainte en ce qui concerne la qualité des produits et des services.

- Quelles sont vos prévisions pour 2019 ?

- 2019 reste une année de reprise au regard du nombre des chantiers lancés par les grands donneurs d'ordre publics ou semi-publics (ONEE, OCR...). Nous sommes également confiants par rapport au secteur privé aussi bien au niveau du logement social qu'au niveau du moyen et haut standing.



Mohammed Khalid Lahlou, président de l'Association marocaine des producteurs de béton prêt à l'emploi (AMBPE) (Ph. AMBPE)

- Tous les opérateurs misent sur l'innovation, qu'en est-il des membres de l'AMBPE ?

- L'AMBPE prévoit de mettre en place une stratégie visant à mettre en évidence la problématique de la qualité et le respect des normes. Nous réfléchissons à un label béton avant l'étape ultime qu'est la certification des produits et des outils

de production des sociétés membres. Pour nous, la certification est le meilleur moyen pour se différencier des autres opérateurs de la place et garantir ainsi une bonne prestation au niveau du produit et des services.

C'est un travail de longue haleine qui nécessite la contribution et les efforts de tous. Dans cette optique, une charte de l'association a été mise en place et signée par tous les adhérents. Pour accompagner toutes ces actions et bien d'autres, nous souhaitons fédérer autour de nous toutes les bonnes initiatives permettant de produire du béton de bonne qualité, régulier et durable. □

Propos recueillis par
Nadia DREF

L'écosystème logement et construction piétine

David Toledano, président de la Fédération des matériaux de construction (FMC) et membre du Conseil national de l'habitat (CNH), qui vient d'être redynamisé, remet les pendules à l'heure. Si l'optimisme est de mise malgré une année négative, la création de l'Écosystème logement et construction bloque sur des problèmes d'égo qu'il faudra dépasser. Détails.

- L'Économiste: Comment s'est comporté le marché des matériaux de construction en 2018?

- David Toledano: Le marché se porte un peu mieux ces temps-ci. Nous avons eu des mois difficiles suite aux arrêts des chantiers à cause des pluies et des fêtes. Toutefois, il y a eu une petite reprise du marché cimentier en fin d'année qui a atténué la baisse. Pour le moment, les chiffres sur les ventes du ciment ne sont pas encore disponibles, mais une chose est sûre, la consommation a baissé. L'activité des autres producteurs de matériaux de construction (céramique, carreaux...) commence à s'améliorer. Il y a déjà une stabilisation et une certaine résilience. Les opérateurs ne produisent plus selon leurs capacités, mais plutôt en fonction de la demande. Chaque opérateur essaye de trouver des marchés à l'export.

- Comment relancer le secteur dès 2019?

- Pour 2019, nous n'espérons pas une hausse brutale. Nous sommes entrés dans une situation de gestion de marché par rapport à la demande. Nous restons optimistes. Si la commande publique, qui a pris du retard, est relancée, ce sera pour nous une aubaine. Les montants d'investissements qui sont dans le pipe sont importants. Ces chantiers profiteront à plusieurs industries dont l'acier, le ciment et le béton. Aussi, il y a un virage qualitatif dans la construction qui interpelle le secteur. Jusqu'à présent, nous étions arc-boutés sur tout ce qui est basique (ciment, acier, produits en béton...).

Aujourd'hui, il y a une véritable révolution et innovation dans les matériaux de construction. Beaucoup de produits nouveaux et innovants améliorent à la fois l'esthétique et la qualité du bâti ainsi que la vie de l'acquéreur sans pour autant pénaliser le coût de la construction.

- Le secteur peut-il attirer de nouveaux investisseurs étrangers?

- L'industrie des matériaux de construction offre des perspectives très

prometteuses aux investisseurs étrangers. Il y a même un grand intérêt de la part des opérateurs ibériques. L'exemple de l'Espagne est constructif. C'est un pays qui a été durement touché par la crise et il l'est encore aujourd'hui. Certes, il n'y a pas encore de reprise réelle dans le secteur du BTP chez nos voisins, mais ils ont opéré une relance par l'innovation, tous secteurs confondus. Ceci a permis de redynamiser cette activité.

L'Espagne est le premier partenaire commercial du Maroc. Nous avons appelé les opérateurs espagnols, qui désirent développer leurs activités à l'international, à venir investir au Maroc. L'idée c'est de produire avec les Marocains de nouveaux produits. Il y a des niches où il faut investir pour fabriquer de nouveaux produits tels le complexe d'éthanchéité, l'accompagnement des produits électriques, la rénovation de façades...

- Où en est la mise en place du contrat-programme FMC?

- Nous sommes actuellement en train de dérouler notre écosystème de la FMC. La cellule animation a été créée. Nous avons reçu une enveloppe budgétaire de la part de l'Etat. Nous allons commencer la mise en place du contrat-programme. Nous allons bientôt lancer les études pour la réalisation des écosystèmes. Nous travaillons sur l'écosystème Souss-Massa qui a été signé à Agadir. Nous avançons également sur l'écosystème matériaux de construction qui regroupe le ciment, l'acier, le marbre, le préfabriqué et la céramique. Il y a déjà 11 projets déposés par les producteurs de béton. Deux grands projets de valorisation de déchets sont finalisés par les cimentiers. S'y ajoutent d'autres projets dans l'acier qui sont à l'étude.

Les marbriers et les céramistes ont un peu plus de difficultés. Les marbriers sont en train de se structurer pour tirer profit des avantages de l'écosystème et lancer de nouveaux investissements. Nous accompagnons également les céramistes.



David Toledano, président de la Fédération des matériaux de construction (FMC): «Il y a un virage qualitatif dans la construction qui interpelle le secteur» (Ph. Jorfi)

- Qu'en est-il de l'écosystème logement et construction?

- C'est complexe. A savoir s'il verra le jour! Aujourd'hui, les fédérations ne sont pas toutes au même niveau. C'est ma propre perception des choses. Il y a encore des soucis de gouvernance. Nous avons fait un gros travail de rapprochement de points de vue. Mais il faut vraiment un électrochoc à faire subir. Aujourd'hui, nous ne sommes pas loin. La distance qui reste à parcourir est minime, mais elle est difficile à franchir car nous n'arrivons pas encore à faire changer les

mentalités. Il y a des fédérations qui sont plus ou moins structurées et tournées vers l'intérêt de la profession. Je préfère rester positif, mais il faut une volonté puissante et sans arrière-pensée pour dépasser les égos et arriver à bon port.

- Comment évaluez-vous le nouveau plan de relance de l'habitat?

- C'est un premier jet à peaufiner. J'ai été nommé membre du Conseil national de l'habitat. Aujourd'hui, il y a une grande conscience du fait qu'il faut consulter et ne pas prendre une décision unilatérale. L'ensemble du bâti monte en qualité. L'architecte doit intervenir sur tout ce qui est bâtiment, y compris le plus petit immeuble. C'est le seul moyen de garantir la qualité. Il ne faut pas que les architectes attendent le grand projet ou le gros coût pour s'y jeter. Il faut se rapprocher des gens. Même l'habitant clandestin, il faut l'encadrer. Ensuite, il faut intégrer tous les intervenants, notamment les ingénieurs, les producteurs de matériaux de construction... L'acte de construire est un acte majeur dans la vie. A la fin, l'Etat sera le premier gagnant. Même s'il fournit un effort financier pour aider le secteur, il sera récompensé. Il va percevoir de l'argent sur le bâti tout au long de sa vie (taxes annuelles et celles sur le profit). Autre constat: les problèmes du foncier et de la verticalité sont des points qui sont actuellement pris au sérieux. Il y a des pistes intéressantes. Certes, il n'y aura pas l'euphorie des années 2000, mais une reprise est attendue. Ce que nous souhaitons c'est d'avoir une stabilité et d'avoir une vision claire. La demande est là. Il y a des nouveaux ménages qui vont vouloir se loger, des primo-accédants... Le logement locatif est aussi pris en considération. □

Propos recueillis par Nadia DREF